

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme change de nom et devient Agir ensemble pour les droits humains

Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, association loi 1901, change aujourd'hui de nom et devient « **Agir ensemble pour les droits humains** ». Forte de ses 31 ans d'engagement pour le respect des droits et libertés fondamentaux à travers le monde, Agir ensemble pour les droits humains s'inscrit dans un nouvel élan, avec un nom et une identité graphique plus inclusif, au plus proche de ses valeurs et de ses actions.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 septembre dernier, le changement de nom de l'association a été voté et adopté à l'unanimité des adhérents. Ce nouveau nom, entraînant une modification de ses statuts, traduit le combat de l'association et de ses sympathisants pour l'égalité des genres. **Agir ensemble** appelle les autres institutions à la suivre dans ce mouvement d'inclusivité linguistique, qui représente un petit pas pour l'humain mais un grand pas pour l'humanité.

Lyon, le 6 octobre 2020

En 2018, le Haut-Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes rédigeait un rapport sur l'égalité constitutionnelle entre les sexes. Il encourageait notamment l'adoption d'une politique d'écriture inclusive, dénuée de stéréotype de sexes.

C'est la raison pour laquelle Agir ensemble change aujourd'hui son nom pour lutter contre les discriminations et promouvoir une des notions directrices de l'association ; l'inclusivité. C'est un acte intentionnel, délibéré et militant, qui vise à combattre les prédispositions patriarcales contenues dans l'expression « droits de l'Homme ».

L'objectif est d'accroître la visibilité, non seulement des femmes, mais plus largement des genres et des minorités sexuelles. L'expression « droits humains » est plus inclusive et plus adaptée à la mission et aux valeurs d'Agir ensemble. En effet, l'association est convaincue que l'utilisation d'un langage inclusif au quotidien est un acte simple, gratuit et efficace pour changer les mœurs.

Avec ce changement, l'équipe d'Agir ensemble, composée de salarié.e.s, bénévoles, volontaires en service civique et stagiaires, espère apporter une contribution à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des genres. Toutes les personnes impliquées dans ce changement de nom espèrent que cette décision saura sensibiliser le public à ces problématiques, et encourager d'autres institutions à suivre le mouvement d'inclusivité linguistique.

Une nouvelle identité graphique va de pair avec ce changement de nom. Elle conserve l'identité de l'association tout en la modernisant.





Agir ensemble pour les droits humains : quelques règles d'usage

A compter du 6 octobre 2020, les noms « Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme » et « AEDH » ne sont plus utilisés pour nommer l'association.

« Agir ensemble pour les droits humains » est la dénomination complète de l'association mais « Agir ensemble » est également utilisé pour la dénommer.

Le nouveau nom de l'association s'écrit d'une seule manière : Agir ensemble pour les droits humains.

Ce nom n'a pas vocation à être décliné en acronyme ou en sigle.

A propos

Agir ensemble pour les droits humains est une ONG française, basée à Lyon, qui depuis 1989 défend et promeut les droits humains à travers le monde. Sa vocation est de s'allier avec les acteurs.rices de la société civile engagé.e.s sur leurs terrains dans la lutte contre les violations des droits humains. Ses actions contribuent à renforcer leurs capacités et à soutenir leur émergence.

A ce jour, Agir ensemble a soutenu près de 400 associations locales de défense des droits humains et plus de 700 défenseur.e.s en danger dans plus de 40 pays. Son rôle consiste à agir pour :

- **Protéger** : création, en 1999, du premier Fonds d'urgence français dédié à la protection des défenseur.e.s des droits humains en danger ;
- **Soutenir** : mise en place de partenariats avec des associations locales en apportant une aide financière et technique à leurs projets ;
- **Dénoncer** : mise en réseaux et actions de plaidoyer en lien étroit avec les partenaires.

Agir ensemble agit principalement dans quatre domaines : la promotion de l'Etat de droit et de la démocratie, la lutte contre la torture et les arrestations/détentions arbitraires, le respect des droits des minorités ethniques et sexuelles, et la promotion des droits des femmes et du leadership féminin.

Agir ensemble est convaincue que son travail ne peut se faire qu'en lien étroit avec la société civile et les réseaux associatifs, dans une démarche inclusive et durable reposant sur l'égalité, la confiance, l'échange, le respect et la réciprocité.

Actuellement, Agir ensemble intervient dans une douzaine de pays, comme le Burundi, le Cameroun, la Colombie, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Conakry, le Liban, le Niger, la République démocratique du Congo, le Tchad et le Togo.

Pour en savoir plus : <https://www.agir-ensemble-droits-humains.org/>



Contact presse : Guillaume Guichon



communication@aedh.org



04 37 37 10 11



agir-ensemble-droits-humains.org

